



# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU MARDI 20 MAI 2014 à 20H30**

*Article L2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales*

**MAIRIE  
74130 ENTREMONT**

**Présents** : M. Laurent BADONE, M. Jean-Pierre BETEND, Mme Chrystel BURNIER, M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Marc DESVIGNES, M. Christophe FOURNIER, Mme Véronique FOURNIER-MAQUIN, Mme Emilie JALLE-DUPONT, M. Florent LAMOISSIERE, Mme Jacqueline LODS, Mme Patricia PASSERAT, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, Mme Anne-Sophie PESSAY et M. Didier POULAT.

**Excusée** : Mme Marie-Hélène ANGELLOZ-NICOUD

- **CITOYENS D'HONNEUR** :

**Présents** : Mme Sophie BASQUIN, M. Jean-Luc LAMBERT, M. Jean-Noël TOCHON-FERDOLLET

**Excusée** : Mme Stéphanie COLLINI, M. Jonathan PERRILLAT-CHARLAZ

**Absents** : Mme Hélène FESSY, Mme Marilynne MERMILLOD.

Mme Anne-Sophie PESSAY, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Monsieur le Maire invite les citoyens d'honneur à prendre la parole.

Puis, il est procédé à l'approbation des comptes-rendus des deux dernières séances du Conseil Municipal :

- Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2014 : après lecture du compte-rendu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.
- Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2014 : après lecture du compte-rendu, le compte-rendu est approuvé en l'état.

Enfin, préalablement à l'ouverture de l'ordre du jour, il est procédé au tirage au sort des 7 prochains citoyens d'honneur.

Les tirés au sort sont : M. Nicolas ANGELLOZ-NICOUD, M. Vincent CHEVRIER, Mme Delphine DOLE, M. Gilles DONZEL, Mme Zoé GAILLARD, M. Philippe GUIGNARD et M. Xavier MAQUIN.

\*\*\*\*\*

## **1) DEVIS MAINTENANCE SITE INTERNET.**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le devis de maintenance du site internet proposé par Mme Katia RISSE : 680 Euros HT à l'année (à compter d'avril 2014 jusqu'à mars 2015).

**Ce devis est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

## **2) INDEMNITE EGLISE, INDEMNITE KILOMETRIQUE**

### **➤ Indemnité Eglise**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal l'indemnité dévolue à Madame BETIGNIES Jacqueline dans le cadre du gardiennage de l'Eglise d'ENTREMONT.

Cette indemnité est fixée à 474, 22 Euros, barème préfecture.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**

### **➤ Indemnité kilométrique**

Monsieur le Maire expose que précédemment, aucune assurance véhicule ne couvrait les trajets effectués par les élus municipaux ou le personnel communal lorsqu'ils utilisaient leur véhicule privé.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adhésion à une assurance collective dont le montant a été négocié à 330€ TTC pour l'année.

Monsieur le Maire propose également de rembourser désormais les indemnités kilométriques liées aux déplacements du personnel communal et éventuellement des élus selon la distance kilométrique à hauteur du barème fiscal.

**Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

## **3) EMPLOIS SAISONNIERS**

### **➤ Emploi d'agent communal**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal l'autorisation d'ouverture d'un poste saisonnier sur la Commune pour la période estivale en remplacement de M. Mehdi LECROQ. Le poste est à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> juin 2014 jusqu'au 15 septembre 2014, 35 heures/semaine pour un revenu mensuel basé sur le SMIC. Les missions seront plus précisément présentées au candidat lors de l'entretien d'embauche.

**Cette ouverture de poste est votée à l'unanimité.**

En revanche, les membres du Conseil Municipal se réservent d'étudier une prime d'assiduité en fin de contrat.

### **➤ Emploi d'un saisonnier pour tenir le POINT INFO**

Afin de promouvoir notre village auprès des touristes, le POINT INFO est reconduit pour cette nouvelle période estivale.

Monsieur le Maire soumet donc à l'approbation du Conseil Municipal l'autorisation d'ouverture d'un poste saisonnier consistant à dynamiser le Point Info.

Ce poste serait à pourvoir du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 août 2014 pour 20 heures/semaine (horaires et missions définies lors de l'entretien d'embauche) pour un salaire basé sur le SMIC.

**L'ouverture du poste est votée à l'unanimité.**

Toutefois, le Conseil Municipal s'offre le droit de proposer des fonctions supplémentaires lors de l'entretien d'embauche.

### **➤ Reconduction du contrat ATSEM de Mme LEBRAS**

Madame GOBERT ayant fait à nouveau valoir sa mise à disposition sur la prochaine année scolaire (2014-2015), le Conseil Municipal peut, par anticipation, se prononcer sur la reconduction du contrat de Mme LEBRAS.

Les membres de la Commission Vie Sociale ont pu rencontrer Mme LEBRAS afin de lui faire part de la possibilité de voir modifier ses horaires à la hausse compte-tenu du changement des rythmes scolaires.

**La reconduction du contrat est votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

➤ **Allocation prime exceptionnelle à Mme LEBRAS**

Mme LEBRAS a fait part à la Commission Vie Sociale de sa volonté de se faire indemniser à hauteur de 100 Euros brut pour l'encadrement des enfants dans le cadre d'une classe de découverte sur 3 jours aux PUISOTS.

**Cette prime exceptionnelle est votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

➤ **Modification horaire de poste de Mme Anne-Marie PERILLAT**

Dans le cadre du changement des rythmes scolaires, se pose la question de l'augmentation des horaires de travail du poste de Madame Anne-Marie PERILLAT.

Dans ces conditions, son contrat de travail deviendrait un temps complet.

**Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité.**

➤ **Remplacement Mme Christelle MISSILLIER**

Madame Christelle MISSILLIER a posé ses congés annuels du **22 juin 2014 au 5 juillet 2014**.

Il est donc soumis à l'approbation du Conseil Municipal l'embauche de Mme Gwenaëlle QUERNEC (remplacement d'une heure trente le soir) et de Mme Stéphanie LEBRAS (remplacement d'une heure trente le midi).

**Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

**4) DELEGUES APPELES A SIEGER DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé de désigner les membres du Conseil Municipal et délégués appelés à siéger dans les organismes extérieurs comme suit :**

- **Délégués au Syndicat Mixte des Glières :** *la délibération prise lors de la précédente réunion du Conseil Municipal (15 avril 2014) (2 titulaires / 2 suppléants) est annulée.*
- *Titulaire : M. Christophe FOURNIER*  
*Suppléant : M. Didier POULAT*
- **Délégués à l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie :**  
*Titulaire : Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ*  
*Suppléant : M. Laurent BADONE*

**Délégués au Syndicat Mixte de Développement de l'Hôpital intercommunal Annemasse-Bonneville :**

Délégué titulaire	Suppléant associé
Mme PERNAT Marie-Pierre (Reposoir)	M. HERVE Loïc (Marnaz)
M. IOCHUM Marc (Arâches la Frasse)	Mme JEAN Virginie (Nancy-sur-Cluses)
M. MIVEL Jean-Louis (Cluses)	Mme SALOU Nadine (Cluses)
M. MONIE Jean (Scionzier)	Mme PEZET (Mont Sawonnex)
Mme AUVERNAY Fernande (Magland)	Mme VIFFRAY Carmen (Magland)
Mme Marie-Hélène ANGELLOZ (Entremont)	Mme LODS Jacqueline (Entremont)
M. CATALA Gilbert (Thiez)	Mme ROBERT Murielle (Thiez)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'ensemble des délégués ci-dessus.

- **Répartiteurs :** la liste des personnes pressenties pour la commission communale des impôts directs a été envoyée à la Direction Générale des Finances Publiques pour désignation des candidats.

**5) PASSERELLE DE L'OVERAN**

Le Conseil Municipal devra prochainement se prononcer sur sa volonté de poursuivre ou non le projet de la construction de la passerelle sur l'Overan.

Afin de pouvoir délibérer en toute connaissance de cause, M. Laurent BADONE a présenté une analyse financière du dossier en précisant le financement du projet (subventions, dépenses de la Commune...), les engagements pris par la Commune et l'objet de la réalisation du projet.

A ce stade, il est bien évident que le Conseil Municipal estime ne pas avoir suffisamment d'éléments pour se prononcer.

Les commissions concernées par ce projet devraient prochainement se réunir afin de faire une visite précise des lieux.

En tout état de cause, une décision définitive devra être prise au plus tard en octobre 2014, date d'échéance définitive de l'octroi de la subvention accordée par le Conseil Général de la Haute-Savoie concernant la Passerelle de l'Overan à hauteur de 66.000 Euros.

## 6) **URBANISME**

### ➤ **Dossier privé.**

Monsieur Gilbert COLLINI, responsable des dossiers privés, a exposé la déclaration préalable déposée par SWEETAIR pour le compte de Monsieur Cyril GUIDON. Celui-ci entend effectivement poser des panneaux photovoltaïques sur sa toiture sur une surface d'environ 29 m<sup>2</sup>.

La Commission a pu se présenter sur les lieux afin d'émettre un avis.

Le dossier a été validé. Un courrier a toutefois été adressé à Monsieur GUIDON afin que la coupe éventuelle de ses arbres entre dans le cadre environnemental de la Commune.

### ➤ **Dossier communal.**

Monsieur le Maire a indiqué à l'ensemble des membres du Conseil Municipal que la famille LEVET avait débuté les travaux de construction de lotissement aux Chars.

A ce jour, se pose la question de l'élargissement de la voirie communale donnant sur le futur lotissement. Une rencontre avec la DDT est prévue prochainement.

## 7) **ENTREPRISE DELOCHE**

Monsieur Olivier DELOCHE s'est rapproché de la Mairie car il souhaite développer son entreprise pour le stockage et le concassage de ses gravats.

Il a été évoqué avec lui la possibilité de lui louer une partie du dépôt municipal situé à l'entrée d'ENTREMONT.

Cette demande est au stade d'un simple projet car elle nécessite la mise en place d'une convention précise provisoire dans l'attente de la négociation d'un dépôt pour l'ensemble des entreprises D'ENTREMONT.

## 8) **CCAS**

Suite à l'appel à candidature lancé par le nouveau Conseil Municipal, sept citoyens ont présenté leur candidature pour rejoindre les membres élus.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé de désigner 15 membres comme suit :**

Citoyens non élus : Mme Chantal BAUWENS, M. Alain DESHAYES, M. Jean-Claude DIOT, M. Henri ELGUIR, Mme Amélie GUIDON, Mme Christine TOCHON-DANGUY et Mme Odile VIX.

Conseillers municipaux : M. Laurent BADONE, Mme Chrystel BURNIER, Mme Véronique FOURNIER-MAQUIN, M. Florent LAMOSSIÈRE, Mme Jacqueline LODS, Mme Patricia PASSERAT, M. Didier POULAT.

Membre de droit : M. Christophe FOURNIER.

## 9) **QUESTIONS DIVERSES.**

### ➤ **Approbation devis analyse légionellose**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à accepter le devis d'un montant de 201, 50 Euros (renouvelable trois ans) relatif aux analyses de la légionellose à la cantine de l'école et à la salle des fêtes.

### ➤ **Approbation devis lavage des vitres.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à accepter le devis de la Société ADN PROPLETE pour le lavage des vitres de la salle des fêtes (410, 55 Euros) et de la Mairie (48,30 Euros).

➤ **Approbation devis sono portative**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à accepter le devis de 230 Euros HT relatif à l'amélioration de la sono portative.

➤ **Demande de subvention auprès du Conseil Général pour le fonds départemental de développement du territoire.**

Dans le cadre de la préservation du patrimoine de la Commune, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ va solliciter une subvention auprès de cet organisme pour financer la rénovation du porche de l'Eglise et du retable.

Dans le cadre de la rénovation de la voirie communale, Monsieur Gilbert COLLINI va également solliciter des subventions pour la réfection de la voirie à LA PESSE, La CELLAZ et L'ENVERS.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.**

➤ **Devis feu d'artifice pour la fête du 14 juillet.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à accepter le devis de 1.450 Euros TTC relatif au feu d'artifice du 14 juillet.

➤ **Devis Entreprise de fauchage.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à accepter le devis de l'entreprise PERRILLAT-MONET de 3.991 Euros HT relatif au fauchage des accotements.

➤ **Autorisation d'emplacement d'un marchand de pizza ambulante**

Le Maire informe le conseil municipal qu'un marchand ambulante souhaite s'installer sur Entremont. Le dossier est en cours.

➤ **Autorisation de demande de licence de taxi.** Le Maire informe le conseil municipal qu'une demande de licence de taxi a été déposée. Cette demande est en cours d'étude.

**Le prochain conseil municipal pourrait avoir lieu le mardi 17 juin 2014.**

A Entremont, le 27 mai 2014

Le Maire,

Christophe FOURNIER